

Disponibilité: Critère valable dans la sélection du vocabulaire?

Paul T. Clarke

/Communication préparée pour le cours de créativité lexicale de R. Kocourek et présentée dans le cadre des colloques des gradués le 20 mars 1985.7

1. Introduction: La justification d'un vocabulaire de base

Depuis longtemps, les grands pays et plus particulièrement l'Angleterre et la France, ont cherché à favoriser une acquisition plus aisée de leur langue. Pour en faciliter la diffusion, les Anglais ont notamment utilisé le Basic English tandis que les Français, plus tard, se sont principalement servis du français fondamental (1er et 2e degrés). Ainsi s'est créée une doctrine des langues de base:

La conception qui est à l'origine du vocabulaire, et, d'une façon plus générale, des langues de base, repose sur la notion de limitation du vocabulaire et de la grammaire. (Gougenheim et al. 1964: 11)

Cette notion de limitation n'est pas difficile à saisir lorsque nous songeons à la richesse du vocabulaire que possèdent nos langues modernes. Si nous tenons compte, en outre, de tous les apports lexicaux de la technique, de la science et de notre civilisation complexe, nous sommes dépassés. Prenons le cas du français. Plus de 50 000 entrées figurent dans le *Petit Robert* (1967) qui n'est qu'un dictionnaire français d'usage actuel sous la forme d'un volume maniable. Pouvons-nous prétendre que les autochtones qui parlent correctement, connaissent tous ces termes? Même les spécialistes de langue, par exemple les philologues et les linguistes, ne connaissent pas leur langue maternelle dans sa totalité. L'ensemble des mots que connaît le locuteur moyen ne représente en réalité qu'une fraction du vocabulaire de sa langue. Or, ce même locuteur moyen qui possède une certaine culture, peut exprimer ses opinions et ses sentiments sans trop de difficultés. Nous pouvons donc admettre qu'un nombre considérable de mots n'est pas indispensable quand il s'agit de se faire comprendre dans des termes intelligibles et conformes au bon usage. D'où la notion de limitation qui requiert une sélection des mots strictement essentiels. Pour assurer l'apprentissage progressif et la diffusion rapide d'une langue, ce choix s'impose.

Mais, comment limiter et restreindre un vocabulaire si dense pour qu'il puisse se prêter à l'enseignement scolaire? Quels vocables essentiels devons-nous considérer pour pouvoir aborder l'étude d'une langue quelconque? Et quelles méthodes allons-nous adopter dans la sélection de ces vocables?

Dans la présente étude, nous nous proposons d'essayer de trouver des réponses satisfaisantes à ces questions fondamentales, en nous adressant tout particulièrement à deux vocabulaires de base mondialement connus: le Basic English et le français fondamental. Plus spécifiquement, nous nous intéresserons à la disponibilité, en tant que critère utilisé dans l'élaboration du français fondamental (1er degré). Nous espérons, au terme d'une étude critique, pouvoir répondre à la question suivante: la disponibilité est-elle un critère valable dans la sélection du vocabulaire?

Mais, en premier lieu, considérons rapidement l'élaboration du Basic English et du français fondamental qui constituent le cadre nécessaire de notre étude.

2. Trois Critères dans la sélection d'un vocabulaire de base

2.1 Le critère sémantique--Basic English

L'année 1930 marque le début d'une époque importante dans l'histoire de l'enseignement de l'anglais. C'est la date de naissance du Basic English. Le mot Basic est, en fait, l'acronyme de British, American, Scientific, International, Commercial. Les auteurs du Basic English (du Basic) sont C. K. Ogden et I. A. Richards, logiciens plutôt que linguistes.

Selon Galisson et Coste (1976: 66), le Basic se définit ainsi:

Le Basic couvre en principe l'essentiel des besoins d'expression à partir d'une syntaxe et d'une morphologie empruntées à l'anglais et de 850 mots seulement, retenus pour leur fort pouvoir définissant, et qui permettent, par un jeu de périphrases et de circonlocutions de faire l'économie de tout le reste du lexique anglais.

Par conséquent, le Basic nous amène à nous exprimer d'une façon étrangère à l'usage de l'anglais courant. C'est ainsi qu'au lieu de dire "to count," nous sommes obligés de dire: "to get the number of"; au lieu de "husband," nous disons, par exemple, "married man," etc. Pour Ogden et Richards, le Basic est un vocabulaire dont chaque mot correspond à un concept nettement délimité. De par ce critère sémantique, les deux logiciens s'opposent à la surestimation du principe de la fréquence quant à la sélection du vocabulaire.

Ils voulaient, par ailleurs, créer une langue universelle, susceptible d'être apprise et parlée partout dans le monde. Ainsi, à l'aide de 850 mots, ils avaient fabriqué une langue qui devait suffir à elle-même et être capable de tout exprimer. Le Basic écarte donc des mots d'usage commun; des verbes comme 'can,' 'may,' 'must,' 'shall,' 'to ask,' 'to become,' et également des mots tels que 'few,' 'many,' 'never,' 'husband,' 'wife' etc. Nous obtenons, au terme de cette réduction, une langue "à base d'anglais" et non pas "un anglais de base" ou un anglais simplifié, susceptible de servir d'introduction à l'étude de l'anglais. Dans cette perspective, le Basic est une langue "fermée" dans la mesure où il n'est pas considéré comme la première étape de la langue tout entière.

2.2 La fréquence

La fréquence d'un mot désigne le nombre d'occurrences de ce mot dans un texte donné. Plusieurs études de fréquence ont été effectuées au cours du vingtième siècle. Ces enquêtes, précisons-le, ont porté sur des sources écrites. Ceci est logique, dans la mesure où l'objectif était d'enseigner la langue écrite afin d'initier les apprenants à la lecture et à la rédaction. Or, en 1951, la Commission du français fondamental dont le président était Georges Gougenheim, a rompu avec cette tradition.

L'élaboration du français fondamental (1er degré) offre une analyse statistique de la fréquence lexicale du français parlé. Cette analyse statistique s'est faite à partir de 312 000 mots (occurrences) qui représentent le dépouillement de 163 conversations enregistrées au magnétophone, et d'après un échantillon considéré comme représentatif de l'ensemble de la société française. Ces conversations ont été transcrites et tous les mots, y compris les mots grammaticaux, ont été relevés et comptés. Une liste définitive de 8 000 mots différents a été dressée par fréquences décroissantes. On a ensuite arrêté la liste des fréquences à la fréquence 20 incluse, ce qui a permis de réduire le nombre à 1 063 mots:

Listes de mots par fréquence décroissantes

Numéro d'ordre	Mots	Répartition	Fréquence
1	être (verbe)	163	14 083
2	avoir (verbe)	163	11 552
3	de	163	10 503
4	je	162	7 905
5	il	160	7 515
1063	inventeur	3	20

(Extrait de Gougenheim et al. 1964)

Nous constatons que ces enquêtes sur la fréquence ont surtout fourni, d'une façon rigoureuse, les verbes et les morphèmes grammaticaux. Par conséquent, en tête de la liste des fréquences, les verbes 'être' et 'avoir,' les articles 'la' et 'le,' les pronoms personnels 'je' et 'tu' et les prépositions 'à' et 'de.'

Malgré son caractère objectif, la fréquence n'est pas un critère parfait qui peut suffire à lui seul au vocabulaire fondamental d'une langue. Nous partageons l'opinion des auteurs du français fondamental (Gougenheim et al. 1964: 137) qui prétendent à ce propos:

...il ne faut demander à la fréquence que ce qu'elle peut donner et la compléter par d'autres moyens.

Ce qu'on reproche le plus sévèrement à ces listes de fréquences, c'est le fait qu'elles ne tiennent pas suffisamment compte des mots concrets, mots qui sont pourtant très utiles malgré leur fréquence faible et instable. Comme le disent Gougenheim et ses collaborateurs (1964: 138):

D'une façon générale, les listes de fréquences ne donnent pas ou ne donnent guère les mots concrets. Ceux-ci n'apparaissent qu'avec une faible fréquence.

Pour remédier à cette lacune, les promoteurs du français fondamental se sont orientés vers un deuxième critère--celui de la disponibilité.

2.3 La disponibilité

Comme nous l'avons déjà vu, la fréquence fait ressortir surtout la partie athématique du vocabulaire:

Ce sont des mots qui servent à nous exprimer au sujet des choses plutôt qu'à exprimer les choses elles-mêmes, des termes plus ou moins communs à tous les sujets, à toutes les situations. (Gougenheim et al. 1964: 138)

Les mots "athématiques" ne sont autres que les mots grammaticaux qui ont une très forte fréquence. Alors que la fréquence permet de sélectionner les mots "athématiques" usuels, elle paraît inopérante en ce qui concerne la sélection des mots thématiques essentiels. Par la partie "thématique" du vocabulaire commun, nous désignons les mots qui expriment les choses elles-mêmes:

Les mots thématiques sont liés à un thème ou à un genre de thèmes donnés. Ils désignent les êtres et les objets et ce sont, pour la plupart, des mots concrets. (Ibid., p. 144)

Ce sont des mots comme 'poivre' et 'sel' dont l'occurrence dans une liste de mots fréquents est absolument aléatoire et dépend du sujet ou des textes choisis.

Bien que cette distinction entre des mots athématiques et des mots thématiques soit juste et importante, elle ne caractérise pas les mots thématiques par rapport aux mots fréquents. Par conséquent, les promoteurs du français fondamental ont été amenés à opposer aux mots fréquents, les mots "disponibles." Tel est le nom qu'ils ont donné à ces mots d'une fréquence faible et peu stable, mais qui sont quand même des mots usuels et utiles. Gougenheim et son équipe (1964: 145) déclarent à ce propos:

Nous les appelons /disponibles/ parce que, quoiqu'ils ne soient pas souvent prononcés ou écrits effectivement (hormis le cas où l'écrit ou la conversation traitent d'un sujet déterminé), ils sont à notre disposition, quitte à nous échapper momentanément.

Autrement dit, ce sont des mots qui nous viennent immédiatement à l'esprit dans une situation donnée. C'est justement pour cela que nous les qualifions de mots disponibles.

Il faut toutefois préciser que lorsque nous communiquons (oralement ou par écrit), plusieurs mots disponibles peuvent nous venir à l'esprit. Nous sommes alors obligés de faire un choix pour employer le mot le plus approprié à la situation:

L'existence d'un vocabulaire disponible n'est pas une vue de l'esprit. Il suffit de s'observer soi-même lorsqu'on parle et surtout lorsqu'on écrit pour se rendre compte que, souvent, plusieurs termes entrent en concurrence au moment de l'expression. Un seul est employé. (Ibid., p. 151)

D'autre part, un mot disponible peut être sporadiquement ou même rarement utilisé. Nous pouvons par exemple négliger le terme 'dents' durant des jours, des semaines, car nous parlons en principe de nos 'dents' lorsque nous en souffrons. Toutefois, malgré cette fréquence irrégulière, le mot est à notre disposition dès que le besoin de l'employer se fait sentir. En conséquence, la faible fréquence d'un mot n'implique pas nécessairement la non-appartenance de ce mot au vocabulaire commun.

Ayant accordé à la disponibilité une définition assez précise, on a convenu de chercher une méthode non pas pour trouver les mots disponibles--ils abondent --mais pour déterminer leur "degré de disponibilité." Nous pouvons dire que cette notion de degré de disponibilité correspond à la présence plus ou moins immédiate de ces mots concrets dans notre mémoire face à une situation donnée. Quel intérêt y a-t-il en effet à savoir que le mot 'coude' est plus ou moins fréquent que le mot 'fourchette' et le mot 'jupe' plus ou moins fréquent que le mot 'dent'? Gougenheim et ses collègues (1964: 152) déclarent à ce sujet: "Seul importe le degré de disponibilité."

Afin de déterminer de degré de disponibilité, les auteurs du français fondamental ont eu recours à la méthode des centres d'intérêt. Cette idée de centre d'intérêt, c'est-à-dire la constitution de listes de mots regroupés par thèmes (p. ex. mots afférents--à la maison--aux jeux, etc.), avait été recommandée par René Michéa, membre de l'équipe du français fondamental. Cette première enquête sur les mots disponibles a été menée en France dans les années 1950 auprès de 904 jeunes Français âgés de 9 à 12 ans (416 filles et 488 garçons) et domiciliés dans les quatre départements suivants: la Dordogne, l'Eure, la Marne et la Vendée. On a demandé à chacun de ces élèves de dresser des listes de 20 mots pour chacun des 16 centres d'intérêt qui représentent les secteurs sémantiques les plus universels, à savoir:

- 1) les parties du corps
- 2) les vêtements (homme et femme)
- 3) la maison (sans les meubles)
- 4) les meubles de la maison
- 5) les aliments et boissons des repas
- 6) les objets placés sur la table pour les repas
- 7) la cuisine et les ustensiles
- 8) l'école, ses meubles et son matériel scolaire
- 9) le chauffage et l'éclairage
- 10) la ville
- 11) le village
- 12) les moyens de transport
- 13) les travaux des champs et du jardinage
- 14) les animaux
- 15) les jeux et distractions
- 16) les différents métiers

Pour les vêtements, les jeunes ont fourni 'chemise,' 'culotte,' 'manteau,' 'robe,' 'jupe,' etc., et pour le corps humain 'oeil' (yeux), 'oreille,' 'nez,' 'bouche,' 'tête,' etc. Les 305 mots disponibles fournis par cette enquête ont été ajoutés à la liste de fréquences pour compléter le français fondamental.

Si la disponibilité occupe une place importante dans l'élaboration du français fondamental, nous devons ensuite justifier le choix de ce critère qui nous renvoie aux trois facteurs suivants:

- a) le besoin impérieux d'inclure des mots concrets dans un vocabulaire de base,
- b) la stabilité psychologique de la disponibilité, et
- c) le caractère stable de la disponibilité dans une situation donnée.

Examinons brièvement chacun de ces facteurs.

3. Une Critique de la disponibilité

3.1 La justification de la disponibilité

- a) Le besoin d'inclure des mots concrets

Nous avons déjà remarqué que les enquêtes sur la fréquence ont principalement abouti à des mots grammaticaux et à des verbes. Ces mots ont incontestablement une fréquence forte et stable qui, à vrai dire, correspond à des automatismes qui constituent la forme ou le squelette de la langue française. 'Donnez-moi' ou 'je veux' en sont deux exemples. Or, si la fréquence fournit le cadre de la langue française, les mots disponibles en sont le contenu. En face de 'donnez-moi' ou 'je veux,' nous sommes en mesure d'énumérer un bon nombre de mots disponibles tels 'une chaise,' 'une pomme,' 'un chapeau' et ainsi de suite. Il est évident que si les mots disponibles n'existaient pas, nous nous trouverions dans une situation de communication presque impossible. D'ailleurs, notre vocabulaire de base ne serait-il pas alors uniquement un dictionnaire de mots à haute fréquence? En outre, limitées à des mots à haute fréquence, nos conversations souffriraient d'une sécheresse déplorable et d'un manque total d'intérêt. D'où l'importance des mots disponibles dans un vocabulaire de base.

- b) La stabilité psychologique des mots concrets

Pour chaque centre d'intérêt, les quatre listes de mots concrets provenant des quatre départements sont confrontées dans un tableau général. Si nous comparons les quatre classements régionaux et le classement général, nous nous apercevons que les écarts de classement sont en général minimes. Il y a bien entendu des différences dues à des causes géographiques et des différences d'ordre sociologique. Si, par exemple, le mot 'vin' est premier dans la liste 'repas' en Dordogne et en Vendée, il n'est que sixième dans l'Eure, pays de

cidre. Cependant, ces différences ne compromettent pas sérieusement la stabilité psychologique de ce vocabulaire disponible. D'après Gougenheim et ses collaborateurs (1964: 160),

Dans l'ensemble tout se passe dans nos enquêtes comme si les mots concrets d'un centre d'intérêt se présentaient à l'esprit toujours à peu près dans le même ordre, suivant leur degré de disponibilité.

Cette stabilité psychologique est prouvée par le fait que les mêmes mots concrets réapparaissent en tête des listes de centres d'intérêt:

Parties du corps	: 1- yeux	2- oreille	3- nez	4- bras
Vêtements	: 1- chemise			
Maison	: 1- fenêtre	2- porte	3- mur	
Mobilier	: 1- table	2- buffet	3 chaise	4- lit

(Extrait de Gougenheim et al. 1964)

Si nous acceptons le principe selon lequel seule une combinaison du vocabulaire de fréquence et du vocabulaire disponible nous donne le vocabulaire de base nécessaire, la stabilité psychologique des mots concrets n'indique-t-elle pas les mots disponibles qui doivent faire partie du français fondamental?

c) Le caractère stable des mots concrets dans une situation donnée

Le troisième aspect du vocabulaire disponible qui aide à le justifier dans l'élaboration du français fondamental est son caractère stable dans une situation donnée:

En présence d'une situation donnée, les mots qui viennent les premiers à l'esprit sont ceux qui sont liés tout spécialement à cette situation et la caractérisent, c'est-à-dire les noms. Les autres parties du discours ne se présentent pas à l'esprit que dans la mesure où il s'agit d'exprimer les rapports entre les choses. (Gougenheim et al. 1964: 151)

Autrement dit, les noms thématiques sont reliés intimement à la situation dans laquelle ils sont employés. Par contre, les mots athématiques que nous pouvons utiliser dans plusieurs situations diverses, se distinguent par la stabilité de leur fréquence quels que soient le genre et le nombre de situations ou de textes analysés. Tandis que dans la liste générale des fréquences, les mots grammaticaux sont le plus souvent stables et les noms concrets instables, les enquêtes menées sur les associations d'idées autour d'un centre d'intérêt soulignent la stabilité des noms concrets et l'instabilité des mots grammaticaux (surtout des verbes). Cette stabilité du vocabulaire disponible dans une situation donnée ne montre-t-elle pas que les mots concrets sont un choix justifiable dans l'élaboration du français fondamental?

Malgré le bien-fondé de ces arguments en faveur de la disponibilité, celle-ci est sujette à de nombreuses critiques. Considérons-en quelques-unes.

3.2 Les limites de la disponibilité

a) Son vieillissement

L'enquête statistique sur la fréquence a fourni près d'un millier de vocabulaires qui constituent une base de référence minimale indispensable, solide, stable et qui vingt-cinq ans plus tard n'a pratiquement pas vieilli. Or, ceci n'est pas exactement le cas pour les mots qui ont été fournis par les enquêtes de disponibilité. Certains termes du vocabulaire disponible ont effectivement vieilli ou se réfèrent à des objets qui nous semblent de nos jours anachroniques. 'Blouse,' 'charbon,' 'cuvette,' 'forgeron,' 'poêle' (appareil de chauffage), 'marmite,' 'pioche' et 'pelle' ne sont que quelques exemples de cette caducité.

b) Une méthode d'élaboration suspecte

Il a été admis que le français fondamental devait résulter de la combinaison d'un vocabulaire de fréquence et d'un vocabulaire disponible. A notre avis, ce principe n'est guère difficile à justifier. La fréquence fait ressortir surtout la partie athématique du vocabulaire, à savoir, "ces mots qui servent à nous exprimer au sujet des choses," tandis que la disponibilité insiste surtout sur la partie thématique du vocabulaire, à savoir, "les mots qui expriment les choses elles-mêmes." Mais la difficulté surgit lorsqu'il s'agit de déterminer selon quels critères le vocabulaire disponible doit être limité. Comme nous l'avons déjà vu, la solution a été de recourir aux centres d'intérêt. Cependant, nous ne pouvons manquer de noter une discontinuité absolue entre les méthodes qui ont servi à établir les fréquences et celles dont la base a été le centre d'intérêt: découpage dans des tranches de conversation dans le premier cas, exploitation de listes de mots dans le second. Nous sommes donc amenés à nous demander si ces deux ensembles sont susceptibles de se combiner, étant donné leur manque d'homogénéité.

En ce qui concerne la fréquence, le domaine exploré a été le langage de la conversation et de la vie quotidienne dans son exercice réel. Quant au complément de mots disponibles, pourquoi n'a-t-on pas procédé suivant la même méthode, à la faveur de situations déterminées, par exemple, à table, en voyage, au garage, etc.? La disponibilité aurait été peut-être sujette à moins de critiques qu'elle ne l'est vingt-cinq ans après son emploi dans l'élaboration du français fondamental.

c) L'insuffisance lexicale de seize centres d'intérêt

Pourquoi seize centres d'intérêt? Puisqu'il s'agissait d'un vocabulaire réduit, l'enquête française s'est limitée aux seize centres d'intérêt qu'on estimait les plus universels. Il est évidemment impossible de dresser une liste de centres qui engloberait tous les intérêts possibles, ou même une liste complète qui intéresserait tout le monde. Nous pouvons ajouter que l'importance relative des centres d'intérêt change avec l'âge, le métier et le degré d'instruction des apprenants.

Par exemple, pour la Légion étrangère, il faudrait ajouter un centre sur le vocabulaire militaire. Les employés des usines Renault en Afrique auraient besoin, à leur tour, d'un vocabulaire de l'automobile. En outre, il y a certains mots disponibles que nous nous attendons à voir indiqués dans une telle liste, mais qui n'y figurent pas. Nous songeons surtout aux mots que les découvertes scientifiques et techniques ont rendus nécessaires. Ce sont des mots comme 'aéroport,' 'autoroute' et 'cassette,' pour n'en citer que quelques-uns.

Quand nous considérons des domaines comme le sport, les loisirs, la vie politique, économique et sociale, la communication et la vie culturelle, nous nous apercevons également très vite que les seize centres d'intérêt n'ont fourni qu'une poignée de mots dans ces domaines. Face au foisonnement d'activités humaines, les seize centres d'intérêt montrent une insuffisance lexicale très évidente.

d] Le problème des mots "isolés," des mots "polysémantiques" et des mots "à expansion"

L'une des critiques les plus sévères concernant l'emploi des centres d'intérêt dans l'élaboration du français fondamental a été formulée par Robert Galisson. En premier lieu, Galisson note la grande difficulté que présentent les mots isolés du français fondamental choisis par le critère de disponibilité. Dans leur emploi courant, nous remarquons que 'l'étoile' fondamentale ne peut pas 'briller,' le 'vent' fondamental ne peut pas 'souffler,' le 'tonnerre' fondamental ne peut pas 'gronder,' et nous ne pouvons pas 'traire' la vache fondamentale ou la mener à 'l'étable,' parce que les mots 'briller,' 'souffler,' 'gronder,' 'traire' et 'étable' n'existent pas dans le français fondamental (1^{er} degré). Comment expliquer l'absence des cooccurrents indispensables au fonctionnement normal de ces termes? Selon Galisson (1971: 161,

ne cherchant qu'à "meubler" leur inventaire (fourni par la fréquence) en substantifs, les promoteurs du français fondamental n'ont pas vérifié si les noms concrets ainsi obtenus trouvaient dans la liste de fréquence les cooccurrents indispensables à leur fonctionnement.

Quant aux mots "polysémantiques" (c.-à-d. polysémiques), nous nous trouvons devant des lexèmes à significations multiples. Livrés sans "mode d'emploi," ils sont assez nombreux dans le français fondamental. En voici deux :

- | | | |
|-----------|--|---|
| 1. Balle | | de caoutchouc
de fusil |
| 2. billet | | de banque
de chemin de fer
de théâtre |

Nous nous heurtons au même obstacle avec les mots "à expansion" comme 'aile' et 'boîte' :

- 'aile' change de sens suivant que nous l'associons à 'oiseau,' 'avion,' 'auto' ou 'armée' ;
- 'boîte' varie de contenu selon son association aux mots: 'lettres,' 'outils,' 'vitesse' ou 'nuit.'

Une liste de mots dressés isolément souligne tous les problèmes et surtout l'ambiguïté qui surviennent lorsque le contexte linguistique n'est pas donné.

- e) L'insuffisance du vocabulaire disponible face aux différents contextes culturels

Le français fondamental a été conçu comme un vocabulaire de base universel, pour tout public. Néanmoins, nous constatons que le vocabulaire disponible ne satisfait pas entièrement tout public particulier. Ne tenant pas compte des intérêts et des besoins langagiers des différents groupes d'apprenants, le vocabulaire disponible se révèle impuissant face aux différents contextes culturels. Autrement dit, comment peut-on se servir d'un vocabulaire disponible basé sur des enquêtes qui ont eu lieu en France et surtout en milieu urbain, pour enseigner le français au Canada, en Afrique ou dans d'autres pays du monde où le français est enseigné comme langue seconde et/ou étrangère? Il nous semble donc logique que le vocabulaire disponible enseigné à l'étranger variera d'un contexte à un autre. Puisque la culture canadienne diffère de celle de l'Afrique, le vocabulaire disponible doit refléter ces différences de pays et de civilisation. Malheureusement, ce n'est pas le cas si nous considérons ce vocabulaire tel qu'il se présente dans le français fondamental.

En dépit de ses limites et de ses lacunes, nous estimons que la disponibilité (en tant que critère dans la sélection du vocabulaire) ne doit pas être abandonnée. En guise de conclusion, nous proposons deux manières d'améliorer le vocabulaire disponible.

4. Vers une amélioration du vocabulaire disponible

4.1 Le renouvellement périodique

Notre étude a montré que le vocabulaire disponible est beaucoup plus susceptible de vieillir que les mots qui ont été fournis par les enquêtes de fréquence. Nous suggérons qu'une réédition du *Dictionnaire fondamental de la langue française* remplace 'caleçon,' 'phono' et 'T.S.F.' par 'slip,' 'chaîne' et 'radio,' indices de notre historicité.

Notre monde est sans cesse bouleversé par des changements scientifiques, techniques, culturels et autres. Afin de refléter ces changements, nous proposons un renouvellement périodique du vocabulaire disponible. Si nous négligeons cette mise à jour des mots fournis par la disponibilité, nous risquons de nous trouver face à un vocabulaire désuet.

4.2 L'adaptation du vocabulaire disponible selon le contexte culturel où il est destiné à être enseigné

Soulignons que l'adaptation du vocabulaire disponible selon les circonstances de son enseignement n'est pas contraire à la conception de ses auteurs qui ont fait du français fondamental un instrument "ouvert." Rappelons, à ce sujet, ce passage de l'introduction à *L'Elaboration du français fondamental (1er degré):*

Le français fondamental avait été conçu, dès l'origine, comme une langue ouverte, prête à recevoir toutes les additions de vocabulaire et de grammaire. (Gougenheim et al. 1964: 13)

Plus loin, dans ce même contexte, nous lisons que le français fondamental est un vocabulaire susceptible à "l'élargissement selon les besoins particuliers des diverses régions et les circonstances" (ibid., p. 16).

Le français fondamental accepte ainsi l'adaptation. C'est, en tout cas, de cette manière que Jacques David l'avait compris avant d'entreprendre son travail sur *Le Dictionnaire du français fondamental pour l'Afrique* (1974). Ce dictionnaire est surtout une adaptation des mots concrets du français fondamental qui convenaient peu au contexte africain. Sous la rubrique "aliments," les termes tels que 'cerise' et 'pêche' ont été remplacés par d'autres termes, mieux adaptés à l'Afrique, comme 'avocat' et 'mangue.' D'une façon générale, c'est ainsi qu'ont été choisis des termes correspondant à des aspects spécifiquement africains: animaux, plantes, cultures, types d'habitat, etc.

Quittons le contexte africain afin de revenir à celui que nous connaissons le mieux--le contexte canadien. Comment adapter le vocabulaire disponible du français fondamental pour qu'il puisse convenir à l'enseignement du français langue seconde au Canada? Nous proposons, comme exemple d'adaptation, deux centres d'intérêt qui comprennent un vocabulaire disponible approprié et nécessaire à ce contexte. Ils portent sur le gouvernement et la géographie du Canada. Ces deux centres pourraient éventuellement figurer dans un manuel scolaire destiné aux étudiants de français de première année au niveau universitaire:

<u>le gouvernement</u>	<u>la géographie</u>
Chambre des communes	les Rocheuses .
Couronne	les Prairies
gouverneur-général	les Chutes de Niagara
province	La Gaspésie
fédération	les Marées de la Baie de Fundy
etc.	etc.

A notre avis, une étude détaillée sur une liste de plusieurs centres d'intérêt appropriés au contexte canadien est une excellente idée.

Ce besoin d'un vocabulaire canadien naît d'une réaction contre les approches pédagogiques traditionnelles qui ont utilisé un vocabulaire presque exclusivement centré sur la France. Or, il est bien temps que les apprenants canadiens puissent parler d'abord de leur propre pays. Nous espérons que ces centres d'intérêt à la canadienne le permettront. Dans cette perspective, nous souhaitons voir un jour la parution d'un "Dictionnaire du français fondamental pour le Canada."

La disponibilité est-elle un critère valable dans la sélection du vocabulaire? Notre étude semble le prouver. Malgré ses lacunes et ses insuffisances, elle fournit au professeur la liste des mots concrets, usuels et utiles, dont il ne peut se passer dans son enseignement. La mise à jour périodique et l'adaptation au contexte culturel des mots disponibles nous semblent la meilleure façon de garantir le caractère véritablement universel du français fondamental auquel avaient aspiré ses promoteurs.

Bibliographie

- David, Jacques. 1974. *Le Dictionnaire du français fondamental pour l'Afrique*. Paris: Didier.
- Galisson, R. 1971. *Inventaire thématique et syntagmatique du français fondamental*. Paris: Hachette-Larousse.
- Galisson, R. et D. Coste. 1976. *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris: Hachette.
- Gougenheim, G. 1958. *Dictionnaire fondamental de la langue française*. Paris: Didier.
- Gougenheim, G. et al. 1964. *L'Elaboration du français fondamental (1er degré)*. New York: Chilton.

Ministère de l'Education Nationale. *Le Français fondamental (1er degré)*.
New York: Chilton, s.d.

Ministère de l'Education Nationale. *Le Français fondamental (2e degré)*.
New York: Chilton, s.d.

Ogden, C. K. 1930. *Basic English*. London: Paul Keagan.

Savard, J.-G. 1970. *Les Indices de l'utilité du vocabulaire fondamental français*. Québec: Presses de l'Université Laval.

P.T.C.